



Clés de réussite d'un projet biomasse en zones de captage

Les points forts et les freins des études menées en zone de captage de Brumath (Alsace), du Thymerais (Centre), du Porche (Centre), et sur la STEP de St-Germain-le-Fouilloux (Pays de la Loire) et de 3 projets échoués (restant anonymes) ont permis d'identifier les éléments organisationnels clés d'un projet biomasse en zone de protection de l'eau. Les projets échoués se sont redirigés vers d'autres approches environnementales telles que l'agroforesterie ou vers d'autres expérimentations. Les clés de réussites sont sensiblement les mêmes pour tout projet biomasse au sein du territoire rural.

Assurer la cohabitation entre les différents projets dans le périmètre du bassin d'alimentation de captage

- ❑ Prendre en compte les plans d'actions existants en zone de captage ainsi que des stratégies de développement en place sur le territoire (Plan d'Approvisionnement Territorial, Parc Naturel Régional, Pôle d'Excellence Rurale ...)
- ❑ Juxtaposer à la zone d'enjeu prioritaire une échelle de réflexion pertinente (bassin de consommation, de production)
- ❑ S'informer des projets de puissance plus importante à proximité pour bénéficier des infrastructures déjà présentes (stockage, transport).

A savoir :

Les actions mis en œuvre sur les Aires d'Alimentation de Captage : mise en herbe, agriculture biologique, ajustement des pratiques, cultures à bas intrants.

Garantir une acceptation du projet par les acteurs locaux

- ❑ Adopter une démarche transparente : sensibilisation, concertation et information sur les résultats du projet ;
- ❑ Créer un climat «ouvert» aux nouvelles technologies et aux énergies renouvelables : apporter les éléments de connaissance et les objectifs de ces nouveaux projets ;
- ❑ Favoriser la co-construction et le partenariat public-privé : service rendu des forestiers et agriculteurs, investissement locale de la collectivité et des syndicats ou agences de l'eau ;
- ❑ Assurer un suivi des impacts de la production de biomasse sur le territoire (qualité de l'eau) et de la valorisation de la biomasse (émissions de gaz à effet de serre, consommation en énergie).

Exemples de moyens de communication : Enquêtes publiques, réunions d'information, plaquettes sur les impacts potentiels : visuels, bruits, odeurs occasionnés et sur les gains du projet pour le territoire,

Flécher efficacement les structures de soutien technique et/ou financier

- ❑ Identifier les structures techniques compétentes et disponibles et s'assurer de leur implication dans la durée : les structures ressources locales sont à privilégier ;
- ❑ Rechercher des aides au démarrage : pour l'implantation des cultures biomasses.

Sensibiliser et se former aux technologies et enjeux de la production et valorisation de la biomasse

- ❑ Donner des éléments de compréhension à tous les partenaires concernés : informer pour éviter les mal entendus en cours de projets ;
- ❑ Assurer la compétence des techniciens chargés de la valorisation : le partage d'expériences sur la technologie de valorisation s'avère nécessaire.

Exemples de moyens de formation :

- visites, témoignages et avis d'experts aideront aux choix de la ressource (cultures biomasses), des prestataires (compétences) et aux technologiques (type d'installation et dimensionnement)

Maîtriser le dimensionnement du projet

- ❑ Calibrer le projet aux besoins : approvisionnement en biomasse et équipement du site de valorisation (puissance de la chaudière) ;
- ❑ Prévoir l'extension éventuelle du projet : partenariat, objectif de valorisation de la chaleur dans le cas d'une unité de méthanisation.

Assurer un approvisionnement fiable et régulier

- ❑ Planifier l'approvisionnement pour rassurer les utilisateurs (collectivités et habitants du réseau de chaleur) ;
- ❑ Travailler sur la qualité de l'approvisionnement (granulométrie, humidité) par la sensibilisation et la formation des producteurs ;
- ❑ Contractualiser les productions au cours d'une culture de référence et au coût de l'énergie du territoire

Retrouvez d'autres retours d'expériences de projets biomasse
sur le site www.biomasse-territoire.info



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie